



Le mot du Maire

En route vers la fusion de notre communauté de communes !

Tout en continuant de faire fonctionner les services et la mise en place des investissements prévus, l'année 2016 sera particulière avec le projet de regroupement des communautés de communes. La loi NOTRe impose pour le 1er janvier 2017 un minimum de 15 000 habitants par communauté de communes. La proposition du préfet et l'approbation des élus locaux nous feront se rapprocher de Barrès-Coiron. Une nouvelle entité, composée de 15 communes et de 22 000 habitants, verra donc le jour. Dès lors, de nombreuses commissions de travail (12) vont se réunir pour préparer cette fusion et ce « mariage » dans les meilleures conditions, avec le souci de préserver l'intérêt général des habitants.

L'objectif prioritaire est d'offrir de meilleurs services à la population, de réaliser certaines économies notamment par la mutualisation des services qu'ils soient communaux ou communautaires.

Le souhait est également de développer des avantages dans le domaine économique, la petite enfance, la jeunesse, le traitement des ordures ménagères, l'environnement, la culture... et dans d'autres compétences qui deviendront obligatoires très prochainement tels que l'entretien des rivières, les réseaux d'eau et d'assainissement.

Voici de nombreux changements en prévision, dont je vous tiendrai informés en temps opportun.

Bonne lecture à tous.

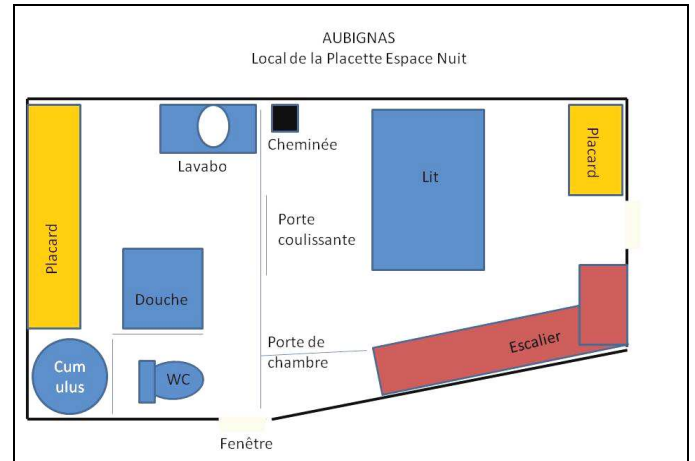
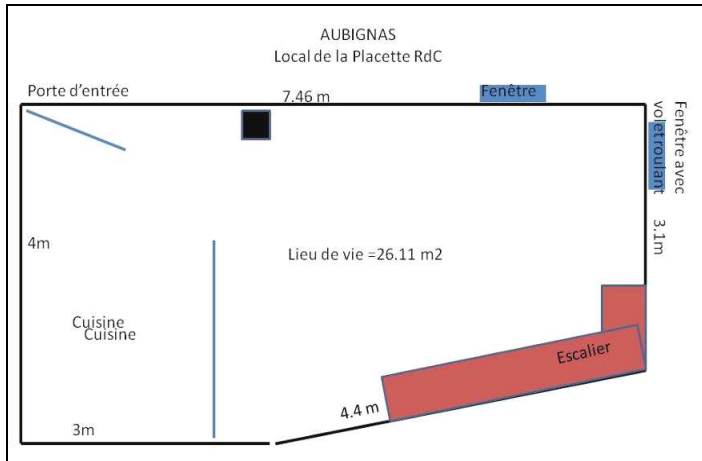
Création d'un nouveau logement



Côté immobilier, la municipalité a acquis il y a environ quinze ans un ensemble immobilier situé au centre du village. En 2016, le projet est de créer et d'installer durablement un logement communal de type F2 d'environ 60 m², avec la volonté de dynamiser le cœur du village.

La commission permanente du conseil départemental a émis un avis favorable à ce projet et, dans le cadre du dispositif « Ardèche Durable 2015 », a attribué une subvention de 7 300 € soit 20% du montant des travaux s'élevant à 36 500 €.





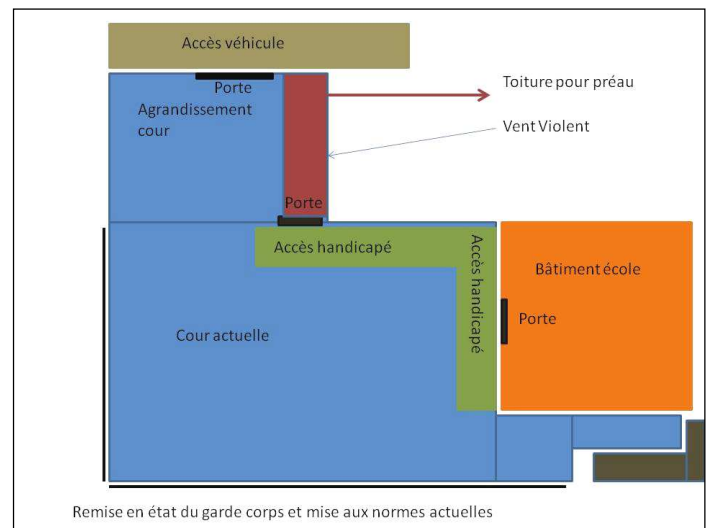
Projet d'extension et d'agrandissement de la cour de l'école



La population d'Aubignas se rajeunit pour la plus grande satisfaction de tous. A l'école 50 élèves planchent quotidiennement de la petite section au CM2. Pour répondre à ce besoin nouveau, le conseil municipal a décidé de lancer le projet d'agrandissement de la cour de l'école pour un montant de 36 000 € dont 30% (10 800 €) subventionnés par la DETR.

Les travaux commencés lors du 1^{er} trimestre 2015, représentés sur le schéma joint, sont les suivants :

- Terrassement et accès handicapés,
- Ouverture du mur actuel pour extension,
- Création de portes coulissantes pour fermeture indépendante des deux espaces,
- Construction d'un préau : le préau côté Nord permettra une protection des enfants pendant les périodes de vent violent,
- Mise aux normes de sécurité de la cour actuelle : pose d'un garde-corps côté route du village.



Un renfort pour l'équipe d'employés communaux

Enzo FASSA vient de rejoindre l'équipe d'employés communaux depuis le 1^{er} mars 2016 dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI) pour une durée de 6 mois. Il interviendra en renfort dans le cadre de la réalisation des gros chantiers du village mais aussi auprès de l'école en cas de nécessité.



Plantation d'arbres au parking St Reine



*Auprès de mon arbre
Je vivais heureux
J'aurais jamais dû
M'éloigner d'mon arbre
Auprès de mon arbre
Je vivais heureux
J'aurais jamais dû
Le quitter des yeux*

Pour que toutes les générations futures d'Aubignas puissent chanter cette belle chanson de Georges Brassens, la municipalité a procédé à une plantation de 5 arbres d'essences différentes dont un Micocoulier de Provence, deux Mûriers platanes, un Robinier faux acacia, un Mélia ou Lilas de Perse. Ils sont tous appréciés pour leur adaptabilité à notre zone méditerranéenne, tolérants aux périodes sèches et aux zones de plein soleil mais généreux de par leur ombrage.

Le succès de la formation aux premiers secours



Le samedi 23 janvier dernier, 11 aubignassiens ont participé à la formation PSC1 (Prévention Secours Civiques Niveau 1). Cette journée, financée pour moitié par la mairie, était animée par messieurs Arlaud, père et fils, Sapeurs-Pompiers au Teil assistés d'Emilie Borde, conseillère municipale et également formatrice en secourisme au lycée Xavier Mallet du Teil.

La formation a été validée pour l'ensemble des participants et les diplômes ont été remis par Christian Bosquet le vendredi 4 mars.

Budgets communaux

Le 18 mars 2016 le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2015 de la commune, du service de l'eau et du service de l'assainissement. Les comptes étant excédentaires pour les trois budgets, les reports seront réalisés sur l'année 2016 et permettront ainsi la poursuite de nos projets et chantiers de rénovation du village.

Un nouveau service à la bibliothèque

Ce service gratuit est mis en place en partenariat avec la bibliothèque de prêt de l'Ardèche. Les cinq bibliothèques de la communauté de communes Rhône-Helvie sont concernées et offrent désormais un accès à 800 titres de presse et 2 300 livres numériques lisibles sur tablettes, smartphones, ordinateurs personnels.

Pour plus d'informations et inscriptions, prendre contact avec votre bibliothécaire.



Etat civil



Nael Mendez né le 2 février chez Emeline et Sylvain,
petit-fils de Josette et Jean-Claude Reynaud, de Martine et Jean-Luc Mendez,
arrière petit-fils de Victoria Ollier, de Raymonde et Germain Beria.



Annie Pierart, le 21 février 2016.

Fernande Raoux née Mazoyer, le 27 février 2016.

Agenda

AVRIL

Le samedi 2 à 18h30, assemblée générale de la Pie sur l'Amandier, salle Le Préau.

Le dimanche 3 à 15h, « Baladiscute », organisée par le centre social et culturel de Le Teil.

Le vendredi 8, défilé costumé des écoliers dans le village.

Le jeudi 28, passage du bibliobus, de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque d'Aubignas.

Le samedi 30, portes ouvertes à la Cabriole, de 10h à 17h30 : visite du nouveau bâtiment, petit marché de producteurs, buvette... Repas froid (12€) à base de produits de l'exploitation. Renseignements et réservations au 06.34.23.16.25.



JUIN

Les 18 et 19, Préalables au Festival d'Alba La Romaine, spectacles gratuits sur les communes de Saint Thomé, Valvignères, Alba La Romaine, Le Teil et Aubignas.

Le samedi 25, fête de l'école organisée par Les Ecoliers d'Aubignas suivie par le feu de la Saint Jean proposé par Les Valérianes.

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h,

Le vendredi : de 14h à 18h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

E-mail La Bise : aubignaslabise@yahoo.com

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Communauté de Communes Rhône-Helvie

Aubignas, Alba La Romaine, Valvignères, Saint Thomé, Le Teil

RHÔNE-HELVIE
Communauté de Communes